

## CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE PAPINEAU

**PROCÈS-VERBAL** de la séance régulière du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Papineau, tenue le 25 octobre 2011 à 18h00 à la salle A-B au Centre administratif du CSSS de Papineau, à Gatineau.

**SONT PRÉSENTS :**

- M<sup>me</sup> Lucie Lalonde
- M. Gilles Clavel
- M. Alain Gagnon
- M. Richard Besner
- M. Damien Raby
- M. Jean-Marc Laporte
- M<sup>me</sup> Sylvie Noël
- M<sup>me</sup> Louise Spencer
- M. Murray Dunnigan
- M. Adéodat Bernard
- M<sup>me</sup> Jane Carson-Fex
- M. Serge Bruneau
- M. Jocelyn Moisan

**ABSENCES :**

- M. Pierre Munn
- M<sup>me</sup> Lyse Jarry
- M. Yves Beaudet
- M. Raymond Ménard

M<sup>me</sup> Denise Lalande agit à titre de secrétaire d'assemblée.

14 personnes sont présentes dans l'assistance.

---

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après avoir constaté la régularité de la convocation de la séance et l'existence du quorum, la présidente Madame Lucie Lalonde déclare l'assemblée ouverte, il est 18 heures.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CA-778-2011**

Il est proposé par Richard Besner, appuyé par Alain Gagnon et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
  - 3.1.1. Séance régulière du 27 septembre 2011
  - 3.2. Suivis aux procès-verbaux
4. Dossiers majeurs
  - 4.1. Plan d'organisation 2011-2014
  - 4.2. Profil du nouveau directeur/trice général/e au CSSS de Papineau
5. Affaires courantes
  - 5.1. Modification aux règlements de régie interne
  - 5.2. Démission de Madame Lyse Jarry
  - 5.3. Demande de financement « Résidence du Bel Âge de la Vallée-de-la-Lièvre »

- 5.4. Bail – aire de repos pour les employés et usagers de l’hôpital au CSSS de Papineau
- 6. Affaires diverses
- 7. Correspondance
  - 7.1. Présentation du portrait de santé de la population du territoire du CSSS de Papineau par Dr. Jean-Pierre Courteau
  - 7.2. Agence de l’Outaouais : lettre – financement additionnel récurrent pour l’augmentation du volume à l’urgence et les places d’hébergement pour les personnes âgées
- 8. Information
  - 8.1. Rapport de la présidente
  - 8.2. Rapport du directeur général intérimaire
  - 8.3. Conseil d’administration sans papier ou virtuel
- 9. Parole au public
- 10. Dépôt de documents
  - 10.1. Registre quotidien de la situation à l’urgence (septembre 2011)
  - 10.2. Synergie – AQESSS (octobre 2011)
- 11. Date, heure et lieu de la prochaine séance régulière
  - 11.1. 29 novembre 2011, salle A-B au Centre administratif du CSSS de Papineau
- 12. Levée de l’assemblée

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1. Adoption des procès-verbaux**

##### **3.1.1. Séance régulière du 27 septembre 2011**

**CA-779-2011** Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Jean-Marc Laporte et unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil d’administration du 27 septembre 2011 en y apportant la correction à la page 14 au mot « parole ».

#### **3.2. Suivi au procès-verbal**

Un tableau des suivis aux résolutions et dossiers est déposé et présenté au conseil d’administration par le directeur général intérimaire, Monsieur Clavel.

### **4. DOSSIERS MAJEURS**

#### **4.1. Plan d’organisation 2011-2014**

**CONSIDÉRANT** la mise en place du Centre de santé et de services sociaux de Papineau, par la promulgation de la loi 25 en juillet 2003;

**CONSIDÉRANT** l’adoption par le conseil d’administration d’un plan d’organisation transitoire révisé en avril 2006 ;

**CONSIDÉRANT** l’obligation de tout établissement de se conformer à l’article 183 de la loi et de préparer un plan d’organisation ;

**CONSIDÉRANT** que ce plan a été soumis pour consultation aux diverses instances de l’organisation : le conseil multidisciplinaire (CM), le conseil des infirmières et infirmiers (CII), le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), l’Association des gestionnaires

des établissements de santé et services sociaux, le comité de réflexion et le comité de direction ;

CONSIDÉRANT que ce plan d'organisation fait consensus par toutes les parties consultées ;

**CA-780-2011** Il est proposé par Adéodat Bernard, appuyé par Richard Besner et unanimement résolution d'adopter le plan d'organisation 2011-2014 du CSSS de Papineau, tel que déposé et de mandater le directeur général actuel de mettre en opérationnalisation au 1<sup>er</sup> décembre 2011, les enjeux de structure organisationnelle à court terme, soit :

- Scinder la direction de la santé physique et la direction des soins infirmiers. (Cette décision est appuyée par un très large consensus exprimé par les sondages et le comité de réflexion).
- Transférer la responsabilité de la Direction des soins infirmiers à la Direction générale adjointe. (Cette orientation origine du comité de réflexion. Cette intégration assure sous l'autorité de la DGA le regroupement des fonctions, rôles et responsabilités en matière de qualité).
- L'ajout de la Direction des soins infirmiers à la DGA devra faire l'objet d'une évaluation après six (6) mois de fonctionnement.
- De maintenir une Direction de la santé physique par intérim pour une période de 6 mois afin d'évaluer le fonctionnement et de répondre à la possibilité d'y intégrer un nouveau volet, tel que prévu par le comité de réflexion.

#### 4.2. Profil du nouveau directeur(trice) général(e) au CSSS de Papineau

Les résultats de la consultation effectuée auprès du CMDP, CII, CM, Personnel non clinique, Fondations, APTS, CSN, FIQ, AGESSS concernant le profil du nouveau directeur général sont déposés à titre d'information. Les membres du conseil d'administration complètent le profil déposé en ajoutant des compétences jugées très importantes:

- Capacité de faire des liens internes et externes
- Vision
- Consultation
- Capacité de travailler dans le cadre d'un budget déficitaire

Si les membres ont d'autres suggestions, ils pourront les transmettre d'ici la première rencontre du comité de sélection, soit d'ici le 7 novembre 2011, considérant que le comité de sélection verra à élaborer le profil du futur directeur général.

## **5. AFFAIRES COURANTES**

### 5.1. Modification aux règlements de régie interne du CII

CONSIDÉRANT l'ajout concernant la cotisation annuelle de 5,00 \$ par membre, cotisation qui sera prélevée à la première paie d'octobre 2011 de chaque année, dans le but de réaliser des activités pour les membres du CII;

CONSIDÉRANT l'ajout au point 4.8.3. du mot « trésorière » après secrétaire pour lire « La secrétaire-trésorière occupe les fonctions suivantes »;

CONSIDÉRANT le remplacement du point 4.8.3. par « elle fait le lien entre les activités subventionnées et le directeur des soins infirmiers ».

CONSIDÉRANT que les modifications au règlement de régie interne du conseil des infirmières et infirmiers du CSSS de Papineau ont été présentées, discutées et adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du conseil des infirmières et infirmiers, tenue le 1<sup>er</sup> juin 2011;

**CA-781-2011** Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Alain Gagnon et unanimement résolu d'adopter les modifications au Règlement sur la régie interne du conseil des infirmières et infirmiers du Centre de santé et de services sociaux de Papineau tel que libellées.

#### 5.2. Démission de Madame Lyse Jarry

CONSIDÉRANT la lettre de démission de Madame Lyse Jarry ;

**CA-782-2011** Il est proposé par Jean-Marc Laporte, appuyé par Louise Spencer et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration acceptent la démission de Madame Lyse Jarry.

Une lettre de remerciement sera transmise à Madame Jarry.

#### 5.3. Demande de financement « Résidence du Bel Âge de la Vallée-de-la-Lièvre »

CONSIDÉRANT que le projet « Les résidences du Bel Âge » de la Vallée-de-la-Lièvre offre une nouvelle option pour les personnes âgées ;

CONSIDÉRANT les démarches en cours dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT l'implication de plusieurs partenaires engagés financièrement ;

CONSIDÉRANT notre responsabilité populationnelle à l'intérieur du réseau local de services ;

**CA-783-2011** Il est proposé par Damien Raby, appuyé par Jocelyn Moisan et unanimement résolu de mandater le directeur intérimaire du CSSS de Papineau de supporter les initiateurs dans ce projet de résidences pour personnes âgées dans le secteur Vallée-de-la-Lièvre en négociant une entente spécifique en terme d'occupation de logements tout en y investissant une somme de 50 000 \$ répartie sur 2 années financières soit 2011-2012 et 2012-2013. Le directeur général reviendra au conseil d'administration avec les hypothèses négociées pour décision finale.

#### 5.4. Bail – aire de repos pour les employés et usagers de l'hôpital du CSSS de Papineau

**CA-784-2011** Il est proposé par Richard Besner, appuyé par Jean-Marc Laporte et unanimement résolu d'accepter les clauses du bail immobilier entre Yves Verner et Diane Berthel et le CSSS de Papineau se rapportant à l'utilisation d'une aire de repos et détente pour les usagers et employés du CSSS de Papineau. Que Madame Lucie Lalonde et Monsieur Gilles Clavel soient les signataires autorisés.

## **6. AFFAIRES DIVERSES**

Aucune affaire diverse.

## **7. CORRESPONDANCE**

### 7.1. Présentation du portrait de santé de la population du territoire du CSSS de Papineau

Docteur Jean-Pierre Courteau, de la direction de la santé publique présentera le portrait de santé de la population du territoire du CSSS de Papineau. Les présentations auront lieu pour le secteur Vallée-de-la-Lièvre le 2 novembre 2011 à la salle A-B du CLSC Vallée-de-la-Lièvre et le 8 novembre 2011 au CLSC de la Petite-Nation à 13 heures.

### 7.2. Agence de l'Outaouais : lettre – financement additionnel récurrent pour l'augmentation du volume à l'urgence et les places d'hébergement pour les personnes âgées

Réception d'une lettre datée du 20 octobre 2011 de l'Agence de la santé et des services sociaux nous informant que suite à l'analyse du nombre de visites effectuées à l'urgence, celles-ci ont passées de 32 876 à 40 522 entre 2004-2005 et 2010-2011. L'Agence reconnaît que l'ajout de ressources est nécessaire et par conséquent, une enveloppe récurrente de 800 000 \$ est allouée au CSSS de Papineau afin de consolider les services à l'urgence. De plus un financement récurrent de 560 000 \$ nous est alloué à compter de l'exercice 2011-2012 pour financer la création de six places en hébergement, de cinq places de soins post hospitaliers ainsi que le rehaussement des services de soutien à domicile.

## **8. INFORMATION**

### 8.1. Rapport de la présidente

Déposé séance tenante à titre d'information.

### 8.2. Rapport du directeur général intérimaire

Déposé à titre d'information.

### 8.3. Conseil d'administration sans papier ou virtuel

Une information verbale est transmise par Monsieur Jean-Marc Laporte aux membres du conseil d'administration concernant une nouvelle technologie supportant l'organisation d'un conseil d'administration. L'objectif est de connaître l'intérêt et/ou orientation à implanter éventuellement une technologie nouvelle « sans papier » permettant la planification, l'organisation et l'animation du conseil d'administration au CSSS de Papineau.

Les membres sont ouverts à la proposition de doter les membres du conseil d'administration d'une nouvelle technologie en considérant toutefois les coûts, compte tenu du contexte déficitaire de l'établissement.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

14 personnes sont présentes dans l'assistance. Les personnes suivantes prennent la parole :

**Monsieur Guy Laurin, représentant régional FIQ**, fait un historique quant aux mesures de rétention et l'entrée en vigueur des primes de soir et de nuit qui seront abolies par le Ministère, le 5 novembre 2011. Il revendique le fait que ces primes sont présentes pour retenir les infirmières au CSSS de Papineau. Il expose les écarts salariaux entre le personnel régulier et le personnel en main-d'œuvre indépendante. Il informe également des coûts à déboursier par le Québec suite à la prise en charge par l'Ontario. Il dépose un extrait de procès-verbal du conseil d'administration du CSSS de Gatineau ayant trait à l'abolition des primes de soir et de nuit.

**Madame Hélène Lagacé, représentante locale FIQ**, demande le maintien des primes de soir et de nuit issues du plan d'action Outaouais. Elle demande le maintien de la fin de semaine sur trois. Elle dénonce le manque de formation par le personnel régulier, compte tenu de la pénurie de personnel. La disponibilité du personnel des Agences fait en sorte qu'il sort gagnant avec le salaire, les surplus et le temps supplémentaire.

**Madame Caroline Dufour, infirmière** nous fait part des réactions des infirmières et infirmières auxiliaires, par le dépôt d'une pétition, face à l'article paru dans le journal Le Droit du 15 octobre 2011. Cette pétition dénonce les coûts de la main-d'œuvre indépendante, dénote que la main-d'œuvre indépendante occupe les quarts de travail de façon régulière ou en temps supplémentaire les fins de semaine au lieu des infirmières auxiliaires régulières. Elle précise que la fin de semaine sur trois et les postes au service d'hémodialyse sont de belles avenues pour retenir le personnel.

**Tanya Conroy, infirmière auxiliaire**, informe les membres qu'elle a fait un choix de travailler à l'hôpital de Papineau en raison de la fin de semaine sur trois, qui facilitait la conciliation travail-famille en son cas et pour plusieurs de ses collègues. Cet incitatif d'une fin de semaine sur trois est un élément de rétention au CSSS de Papineau.

**Geneviève Jean-Brisson**, informe les membres qu'elle est travailleuse de nuit et ce qui la retient c'est la fin de semaine sur trois et l'incitatif des primes.

**Julie Dunning**, infirmière bilingue nous indique ce qui l'a attiré vers le CSSS de Papineau : emploi de soir/nuit incluant l'incitatif de primes et la fin de semaine sur trois.

Madame la présidente informe les personnes présentes que les commentaires sont pris en note et les remercie de savoir déplacer.

## **10. DÉPÔT DE DOCUMENTS**

10.1. Registre quotidien de la situation à l'urgence (septembre 2011)

Déposé à titre d'information.

10.2. Synergie – AQESSS (octobre 2011)

Déposé à titre d'information.

## **11. DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE**

11.1. Date, heure et lieu de la prochaine séance régulière

La prochaine rencontre aura lieu le 29 novembre 2011, salle A-B au Centre administratif du CSSS de Papineau.

**CA-785-2011** Il est proposé par Richard Besner, appuyé par Alain Gagnon et unanimement résolu de tenir un échange à huis clos.

Après échange, les membres mandatent le directeur général à répondre par voie de correspondance aux personnes qui ont pris la parole durant la période de questions.

**CA-786-2011** Il est proposé par Adéodat Bernard, appuyé par Damien Raby et unanimement résolu de déclarer la levée du huis clos.

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CA-787-2011** Il est proposé par Jane Carson-Fex, appuyé par Louise Spencer et unanimement résolu de déclarer la levée de l'assemblée, il est 20h30.

---

La présidente  
Madame Lucie Lalonde

---

Le secrétaire,  
Monsieur Gilles Clavel  
Directeur général intérimaire